

Rumilly

j'y vis

le magazine
d'information
municipale

#14 / JUIN 2026

DOSSIER

Le Conseil Municipal en action !

Découvrez vos élu(e)s et les projets à venir



JEUNESSE

« Le Repère »
actuellement en travaux

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un réseau de chaleur
en préparation

FISCALITÉ

Pourquoi les taux d'imposition
évoluent en 2026 ?



mairie-rumilly74.fr



Résidence

OCARINA

📍 15 - 17 allée Galantine de Savoie à RUMILLY



Dernière opportunité !

**Votre 3 pièces
à 293 000€⁽¹⁾**

**4% DE REMISE⁽²⁾ + frais de notaire⁽³⁾
OFFERTS**

04 50 60 05 05

nexity

(*) Prêt à Taux 0% octroyé pour l'achat ou la construction, en résidence principale, d'un logement neuf dans une résidence aux normes thermiques en vigueur. Le Prêt à Taux 0% est réservé aux personnes physiques qui n'ont pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des 2 années précédant la demande de prêt, et qui respectent des plafonds de ressources fixés par décret. Il est précisé que les seconds occupants d'un logement faisant l'objet d'un prêt social de location-acquisition peuvent bénéficier d'un Prêt à Taux 0%, sous réserve de respecter les autres conditions et sous réserve des conditions cumulatives suivantes (i) que le premier occupant ait quitté le logement moins de 6 mois après être entré dans les lieux et (ii) que le bien ait moins de 5 ans à la date d'entrée dans les lieux du second occupant. Le montant et la durée du Prêt à Taux 0% varient en fonction de la zone géographique du logement et de la composition du foyer. Les ressources de l'acquéreur sont également prises en compte pour la durée du remboursement. (1) prix du lot 724, de type 3 pièces d'une surface de 62m² + un extérieur de 10m² + 1 parking double (2) Offre valable uniquement en cas de signature, d'un contrat de réservation portant sur la résidence OCARINA et sous réserve de la signature d'un acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation et sous réserve de la signature d'un acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation ou dans la promesse de vente. L'offre se traduira par une réduction sur le prix de vente stipulé au contrat de réservation égale à 4 % du prix de vente. Le montant de la réduction sera de 4 % maximum. Offre portée par Nexity. (3) Offre valable uniquement en cas de signature, d'un contrat de réservation ou d'une promesse de vente portant sur le programme OCARINA et sous réserve de la signature d'un acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation ou à la promesse de vente. Les frais de notaires correspondent à la rémunération du notaire et aux débours, à l'exclusion de tous impôts et taxes dont les droits d'enregistrement qui seront à la charge de l'acquéreur. Les frais de notaire ne comprennent pas les frais de financement et de garanties, ni les frais liés à l'établissement du règlement de copropriété ou le cas échéant des statuts de l'Association syndicale libre ou du cahier des charges devant être versés par l'acquéreur au jour de la signature de l'acte authentique de vente. NEXITY Immobilier Résidentiel Rhône Bourgogne Auvergne au capital de 37 500 € RCS Lyon 385 116 025 - 32 rue Joannès Carret 69009 LYON. Document, photos, illustrations non contractuels. Illustrateur : Vizion Studio. Crédits photo : ©Adobe Stock, 06/26. Ne pas jeter sur la voie publique.

/ edito

par Christian Dulac, Maire de Rumilly

SOMMAIRE

- 01 **ÉDITO**
- 02 **EN IMAGES**
- 05 **VIVRE À RUMILLY**
- 06 **DOSSIER**
Le Conseil Municipal en action!
- 16 **ZOOM**
Pourquoi les taux d'imposition évoluent en 2026?
- 17 **TRAVAUX**
- 19 **JEUNESSE**
- 21 **UNE JOURNÉE AVEC**
Monsieur le Maire,
au cœur de l'action municipale!
- 23 **PATRIMOINE**
Marie-François Exertier,
témoin en images
du Rumilly d'autrefois
- 24 **AGENDA**
- 26 **EXPRESSIONS POLITIQUES**
- 28 **JARDINAGE**

Rumilly, j'y vis

Magazine d'information
municipale de la Ville de Rumilly

Mairie de Rumilly

Place de l'hôtel de ville 74150 RUMILLY
Tél. 04 50 64 69 20
contact@mairie-rumilly74.fr
mairie-rumilly74.fr

Directeur de la publication: Christian Dulac

Rédaction: Direction Communication & Protocole

Crédits photos: Ville de Rumilly, Profils études,
Collective, Syane, Marie-François Exertier,
Laura Gilli, Chloé Kritharas Devienne

Mise en page: CGM Communication
400 Avenue des Follaz 73000 Chambéry
Tél. 04 79 35 52 69
info@cgm-communication.com

Impression: Imprimerie du Pont de Claix
Imprimé sur papier recyclé

Tirage: 8200 exemplaires

Distribution: Éric OLIVIER

Cette publication est en partie financée
par la publicité, ouverte aux commerçants
et entreprises de Rumilly.

Pour y participer, vous pouvez contacter
Pascal Savonet au 06 82 84 00 83



Bien chères Rumilliennes, bien chers Rumilliens,

Ces derniers mois ont marqué une étape importante pour notre commune avec l'élection de votre nouveau Conseil municipal. Ce moment démocratique constitue toujours un temps fort de la vie locale : celui où se dessinent les orientations qui guideront l'action publique pour les années à venir.

À travers ce numéro, nous avons souhaité vous présenter les principaux projets qui façonneront l'avenir de Rumilly. Sécurité, jeunesse, éducation, mobilité, commerce, patrimoine, environnement, culture ou encore participation citoyenne : autant de domaines dans lesquels notre ambition est claire, celle d'agir concrètement pour améliorer votre quotidien tout en préparant l'avenir.

Ces projets s'inscrivent dans un contexte exigeant pour les collectivités locales. Face aux contraintes financières auxquelles nous sommes confrontés, notre responsabilité est de faire des choix cohérents, de prioriser les investissements essentiels et de préserver la qualité des services publics auxquels vous êtes légitimement attachés.

Mais Rumilly ne se résume pas à ses projets. C'est avant tout une ville dynamique, portée par ses associations, ses bénévoles, ses commerçants, ses entreprises, ses agents municipaux et l'ensemble des habitants qui contribuent chaque jour à son attractivité et à sa qualité de vie. À l'approche de l'été, vous découvrirez également dans ces pages de nombreuses initiatives, animations et rendez-vous qui feront vivre notre ville durant les prochains mois.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui s'engagent au service de notre territoire. C'est ensemble, dans le dialogue, la proximité et l'action, que nous continuerons à construire une ville accueillante, solidaire et tournée vers l'avenir.

Je vous souhaite un bel été à Rumilly et une excellente lecture de ce magazine.

Christian Dulac, Maire de Rumilly





- 1 JANVIER Inauguration du point de rencontre situé au pumptrack (projet du Conseil Municipal des Jeunes)
- 2 JANVIER Inauguration du pumptrack (situé à proximité du cinéma les lumières de la ville)
- 3 FÉVRIER Visite de M^{me} Charlotte Parmentier-Lecocq, Ministre déléguée à l'Autonomie et aux Personnes handicapées, dédiée aux structures d'accompagnement et aux professionnels du secteur médico-social. Centre Hospitalier de Rumilly
- 4 FÉVRIER Forum Jobs d'été de la mairie
- 5 FÉVRIER Inauguration de la nouvelle exposition temporaire du Musée Notre Histoire « Rumilly, ville ou campagne ? »
- 6 MARS Vernissage de l'exposition « Vignes & Fossiles » d'Élise Lassée au Quai des Arts

- 7 MARS Carnaval des couleurs & concert gratuit de DJ Matafan
- 8 MARS Élections municipales des 15 et 22 mars
- 9 MARS Semaine de la jeunesse
- 10 MARS Séance d'installation du nouveau conseil municipal - Christian Dulac est élu Maire de Rumilly
- 11 AVRIL Conférence de presse à Anney de présentation des Championnats du Monde UCI 2027 Haute-Savoie Mont-Blanc - Rumilly ville hôte des épreuves de para-cyclisme
- 12 MAI Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945
- 13 MAI Première édition de Piano Folies
- 14 MAI Nuit des musées

BEL ÉTÉ À RUMILLY



SE RAFRAICHIR

RUMILLY AUTREMENT

8 juillet | 10h30

Balade urbaine

« Histoire de Rumilly »
Musée Notre histoire
5 pl. de la Manufacture à Rumilly

8 juillet | 14h30

Visite guidée

« Rumilly, ville
ou campagne ? »
Musée Notre histoire

22 juillet | 10h30

Balade urbaine

« Destination Rumilly »
Musée Notre histoire

30 juillet | 20h

Balade nocturne contée

Musée Notre histoire

5 août | 10h30

Balade urbaine

« Sur les pas
de Joseph Joffo »
Musée Notre histoire

LES ATELIERS

15 juillet | 14h30

Atelier enfants

« Magie du cyanotype »
Musée Notre histoire

29 juillet | 14h30

Atelier

ados/adultes
« Suspension
végétale »
Musée Notre
histoire

LES MARCHÉS

31 juillet | 17h-23h

Village de la bière

Parvis du Quai des Arts

5 Septembre | 9h-18h

Marché de potiers

Parvis du Quai des Arts

les samedis matin

Marché de producteurs

sous la Grenette

les jeudis matin

Marché

place de l'Hôtel
de Ville & Grenette

21 juin | dès 18h

Fête de la musique

Parvis du Quai des Arts,
Grenette, rue Montpelaz

13 juillet | dès 19h30

Fête nationale

Esplanade David Navet

5 septembre | dès 9h

Forum des assos

Promenade Philippe Perron

12 & 13 septembre

Fête patronale

Centre-ville & Esplanade
David Navet

11 > 20 septembre

Fête foraine

Pl. des anciennes casernes

LES FÊTES

LES CINÉS D'ÉTÉ

3 juillet | 22h

Le robot sauvage

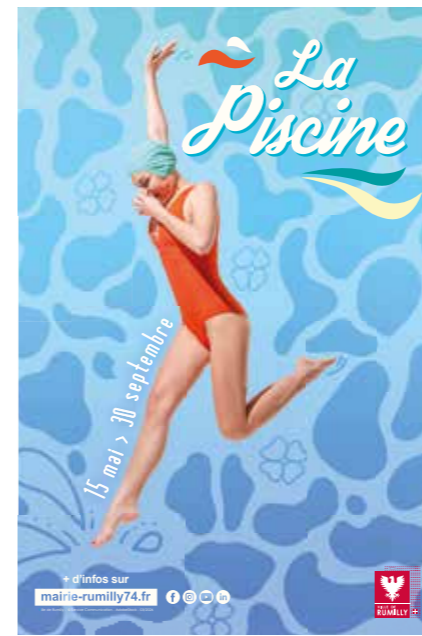
Rue des Grumillons

30 août | 21h30

En fanfare

Parvis du Quai des Arts

Programme sur
mairie-rumilly74.fr



LE GRAND BAIN

La piscine continue de faire battre le cœur de l'été

Ouverte 7j/7, la piscine est un lieu de vie où chacun trouve son rythme, son activité et son plaisir dans l'eau. Cet été, plongez dans le bien-être à la piscine municipale jusqu'au 30 septembre!

Il y en a pour tous les goûts : détente, sport, farniente, apprentissage, pique-nique... En plein cœur de ville, l'équipe de la piscine vous accueille et vous propose chaque semaine 2 animations gratuites pour les jeunes, des conseils de nage pour les adultes et 3 cours d'aquagym!

LES PETITS +

Leçons de natation : Prenez rendez-vous sur le site internet de la ville

Aquagym : Carte en vente à l'accueil de la piscine

Restauration sur place



Horaires d'ouverture et informations sur mairie-rumilly74.fr



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le rendez-vous de la rentrée associative!

Vous cherchez une nouvelle activité pour la rentrée? Le forum des assos, c'est une occasion unique de rencontrer, au même endroit et sur une matinée, plus de 70 associations Rumilliennes.

Sport, Culture, bénévolat, loisir, solidarité, environnement... le tissu associatif est très riche à Rumilly et il y en a pour tous les goûts, de quoi certainement trouver votre bonheur.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE DE 9H À 13 H

Promenade Philippe Perron à Rumilly

Animations et démonstrations tout au long de la matinée

Buvette sur place

Pour tous renseignements :
Direction des Sports dsva@mairie-rumilly74.fr

DES PLACES OCCASIONNELLES EN CRÈCHE DISPONIBLES



Vous souhaitez que votre enfant de 2 ans rencontre d'autres enfants avant son entrée à l'école maternelle?

La crèche Croq'lune propose des places occasionnelles à la demi-journée, matin ou après-midi, dès à présent et pour septembre 2026.

Une fois que votre enfant sera familiarisé à la crèche et avec l'équipe des professionnelles, il sera possible pour vous de l'inscrire selon les disponibilités de place : la veille ou matin même...

N'hésitez pas à prendre contact auprès de notre équipe.

Contact :
Crèche Croq'lune
2 place Joseph Joffo à Rumilly
Tél. : 04 50 01 53 00



Les élu(e)s du Conseil Municipal de Rumilly - 2026/2032

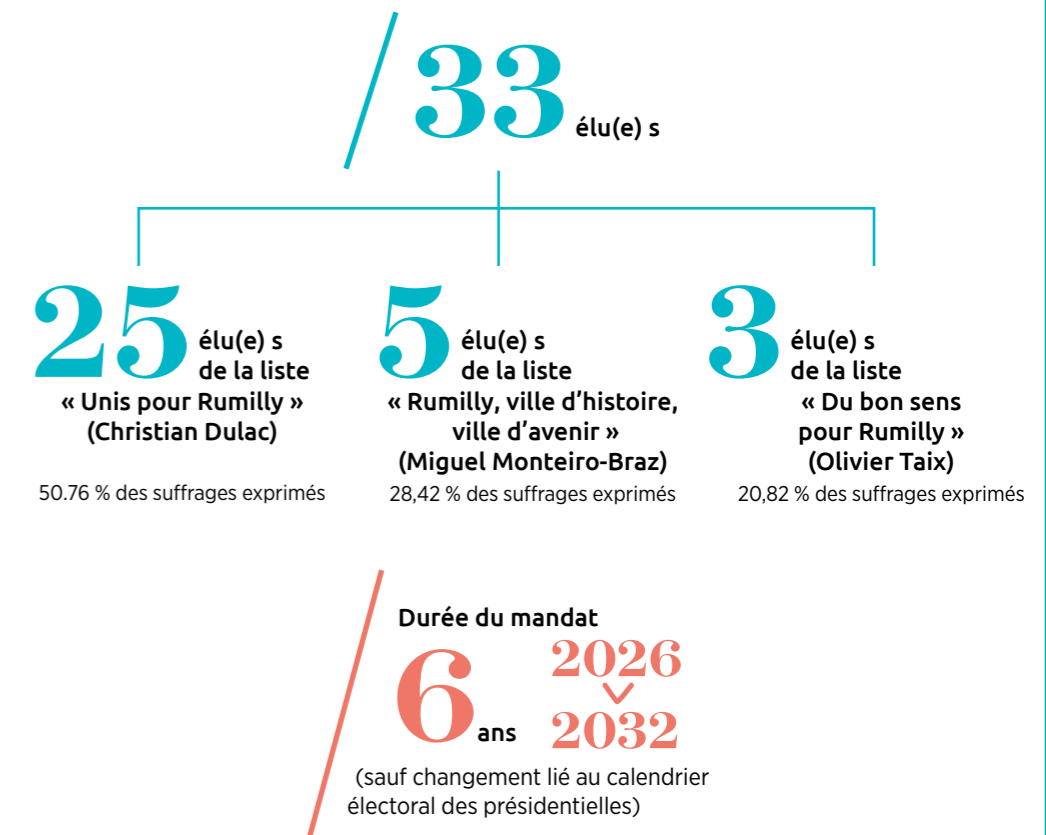
DÉCOUVREZ VOS ÉLU(E)S ET LES PROJETS À VENIR Le Conseil Municipal en action!

Les 15 et 22 mars derniers, se sont déroulées les élections municipales. La liste conduite par Christian DULAC, « Unis pour Rumilly » est arrivée en tête avec 50.76 % des suffrages exprimés. En deuxième position, on retrouve la liste de Miguel MONTEIRO-BRAZ « Rumilly, ville d'histoire, ville d'avenir » avec 28.42 % des suffrages exprimés et enfin en troisième position, la liste conduite par Olivier TAIX, « Du bon sens pour Rumilly », avec 20.82 %.

Ce moment fort de la démocratie locale a permis au nouveau Conseil Municipal de se constituer et de s'atteler au travail pour le mandat 2026-2032. À la tête de ce Conseil Municipal, le Maire Christian DULAC, est entouré de 9 adjoints, de 2 conseillers municipaux délégués et de 21 conseillers municipaux.

Afin d'y voir plus clair sur le fonctionnement du Conseil Municipal et sur les grandes orientations du mandat, découvrons son organisation, ainsi que sa feuille de route, avec les projets prioritaires à venir.

Le Conseil Municipal en un coup d'œil



CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville de Rumilly 2026-2032



Christian DULAC Maire de Rumilly

LES ADJOINTS AU MAIRE



1ère adjointe
Edwige LABORIER
Performance publique, Finances, Contrôle de gestion, Marchés publics & Délégations de service public, Affaires juridiques & Assurances, Ressources humaines



2ème adjoint
Serge BERNARD-GRANGER
Aménagement, Travaux, Urbanisme, Affaires foncières, Patrimoine bâti, Commerce, Action Cœur de Ville, Police administrative de la publicité



3ème adjointe
Christine BOICHET-PASSICOS
Vie citoyenne, Espace public, Relations institutionnelles



4ème adjoint
Nicolas TRUFFET
Attractivité, Culture, Patrimoine, Événementiel, Tourisme, Communication, Protocole, Cérémonies



5ème adjointe
Florence CHARVIER
Jeunesse, Participation citoyenne, Centres de loisirs, Formation des élus



6ème adjoint
Yannick CLEVY
Mobilité, Environnement, Numérique



7ème adjointe
Astrid CROENNE
Affaires sociales, Logement, Petite enfance, Relation avec les aînés



8ème adjoint
Michaël VIOLETT
Sports, Vie associative, Gestion des salles et des équipements sportifs



9ème adjointe
Sophie BRUN
Éducation, Restauration scolaire

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Maude GALMICHE
Commerce



Michel ABRY
Auprès du Maire, en matière de Prévention et de Sécurité

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Serge DEPLANTE



Éric NICOLLET



Guylaine TERRIER



Kamel HAMEK



Andréa PAÏS



Nicolas ZARRELLA



Delphine MARTINA



Laetitia AUGUSTIN



Alain VENI



Anne BURDIN



Patrick FONTAINE



Lucia DA COSTA



Claude PERRUISSET



Miguel MONTEIRO-BRAZ



Sylviane PIGNARRE-LOPES



Anne PELLAS



Gérard DOMEZ



Yvan GOUBIERE



Olivier TAIX



Nicole FAVRE



Nathalie ROMAIN

- Unis pour Rumilly
- Rumilly, ville d'histoire, ville d'avenir
- Du bon sens pour Rumilly



COMMENT SONT REPARTIS LES SIÈGES ENTRE LES DIFFÉRENTES LISTES ?

La liste qui arrive en tête remporte la moitié des sièges à pourvoir, avec un arrondi à l'entier supérieur (soit 17 sièges sur 33). Le reste des sièges est réparti à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés (y compris la liste qui est arrivée en tête). Le Conseil Municipal est ainsi constitué d'élus issus de la liste majoritaire et des listes minoritaires.



Le fonctionnement de la Ville de

Rumilly



Piloter

EXÉCUTIF

Composition (12 élu(e)s) :

- Le Maire
- 9 Adjoint(e)s
- 2 Conseiller(ère)s municipaux(ales) délégués

Rôle :

Impulse les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la commune afin de les soumettre au conseil municipal.

Prendre connaissance

LES COMMISSIONS

Composition :

- Elu(e)s nommé(e)s au sein du Conseil Municipal

Rôle :

Instance consultative afin d'étudier les projets en cours, émettre des avis ou proposer des modifications.

Débatre et Voter

LE CONSEIL MUNICIPAL

Composition (33 élu(e)s) :

- Le Maire (dispose du pouvoir de police)
- 9 Adjoint(e)s
- 2 Conseiller(ère)s municipaux(ales) délégué(e)s
- 21 Conseiller(ère)s municipaux(ales)

Rôle :

Le Conseil Municipal représente les habitants. Il est chargé de régler les affaires de la commune et de voter son budget annuel. Le Conseil municipal peut créer et supprimer des services publics municipaux, décider des grands travaux, gérer le patrimoine communal, accorder des aides aux associations...

Séance du Conseil municipal

- Quand ? Au minimum une fois par trimestre
- Où ? Hôtel de ville de Rumilly
- Pour qui ? Séances ouvertes au public



Agenda et Comptes rendus du Conseil Municipal disponibles ici

Portrait de Christian Dulac — Maire de Rumilly

1956 : Naissance à Saint-Julien-en-Genevois, en Haute-Savoie. Né sous X, enfant de la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), Christian Dulac est placé à l'âge de 6 mois dans une famille rumillienne.

De 1972 à 1981 : À l'âge de 16 ans, il effectue son apprentissage en maroquinerie à Rumilly où il devient employé, tout en étant Sapeur-pompier volontaire.

1981 : Lauréat de l'examen de sapeur-pompier professionnel.

De 1981 à 1991 : Sapeur-pompier professionnel, durant 10 ans en région parisienne.

1991 : Retour à Rumilly en tant que sapeur-pompier professionnel au sein du syndicat intercommunal de secours de l'Albanais (canton d'Alby et de Rumilly).

De 1992 à 2006 : Nommé chef de corps des sapeurs-pompiers du syndicat intercommunal de secours de l'Albanais, il dirige le centre de secours de Rumilly pendant 14 ans. Il monte les échelons pour atteindre le titre d'officier lieutenant des sapeurs-pompiers volontaires.

De 2006 à 2016 : Intègre l'état-major du SDIS de Haute-Savoie à Meythet, en tant qu'officier préventionniste. Il est nommé adjoint au chef prévention du SDIS de Haute-Savoie.



Après une carrière en tant que Sapeur-pompier professionnel, exerçant plusieurs postes à responsabilité, Christian DULAC est élu Maire de Rumilly pour la deuxième fois consécutive le 22 mars 2026. Son mandat court jusqu'en 2032.

2017 : Retraité.

De 2018 à 2023 : Lance son activité d'auto-entrepreneur et devient consultant préventionniste auprès d'organismes privés et publics.

De 2020 à 2023 : Mandat de conseiller municipal d'opposition, sous le mandat de Christian Heison.

De 2023 à 2026 : Élu Maire de Rumilly, suite aux élections municipales partielles de novembre 2023 (mandat 2023-2026)

22 mars 2026 : Élu Maire de Rumilly pour un deuxième mandat consécutif (2026-2032)

« Ma réélection en tant que Maire de Rumilly est une grande satisfaction, qui va nous permettre, avec mon équipe et le conseil municipal, de poursuivre le travail engagé depuis 2023. J'ai souhaité organiser mon engagement à plein temps en tant que Maire, sans reconduire mon mandat de vice-président à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie. »

Christian Dulac, Maire de Rumilly

La feuille de route du mandat

Le maintien des services rendus à la population et une priorisation des projets

Le nouveau Conseil Municipal installé, place à la feuille de route et à la priorisation des projets à venir. La volonté de la municipalité en place est de **maintenir un niveau de service public élevé**. En tant que ville centre d'un territoire principalement rural, les services

rendus à la population vont continuer à perdurer tout en s'étoffant, toujours dans un souci d'équité pour l'ensemble des habitants (accueils de loisirs, médiathèque, salle de spectacle, événements festifs, apprentissage des arts, périscolaire, équipements sportifs, restauration scolaire...). En parallèle l'objectif affiché est de lancer des projets structurants, étalés dans le mandat.



Dans une ville, centre d'un territoire rural, l'objectif est de maintenir les services publics rendus à la population.

Trois projets sont aujourd'hui prioritaires dans la feuille de route du mandat :

- La construction d'un bâtiment prévention-sécurité
- La création d'un tiers-lieu dédié aux jeunes de 11 à 21 ans
- L'aménagement d'un rond-point en entrée sud ainsi que du boulevard de l'Europe

Quant aux autres projets, ils sont bien fléchés, permettant de couvrir un grand nombre de domaines. Par exemple, la poursuite des études du secteur Salteur pour l'intégration d'un parking et de logements de cœur de ville, la finalisation de l'opération immobilière de l'îlot des Tours, ou encore le recrutement d'un manager de commerce, pour dynamiser ce secteur... Découvrez la revue des projets à venir par thématique.

Prévention – Sécurité

Priorité du début de mandat, l'objectif est de lancer rapidement la construction d'un bâtiment prévention-sécurité, le long de la rocade, au niveau de la rue de Verdun.

Permettant d'y accueillir notamment les effectifs de la Police municipale, ce

futur bâtiment doit répondre à plusieurs objectifs :

- Regrouper les agents municipaux de la Prévention-Sécurité dans un même bâtiment (Policiers municipaux, préventeurs, opérateurs vidéo, agents gestionnaires du domaine public...)
- Faciliter les interventions d'urgence (emplacement stratégique le long de la rocade, proche du centre-ville)
- Renforcer la visibilité de la police municipale auprès des habitants
- Renforcer la coopération avec la gendarmerie nationale (située également le long de la rocade)
- Permettre le renfort de policiers municipaux
- Moderniser le centre de supervision urbaine (vidéo protection)
- Centraliser la gestion de crise
- Assurer la formation du personnel municipal



Le futur bâtiment prévention-sécurité s'implantera le long de la rocade

Ce bâtiment Prévention-Sécurité s'inscrit dans une politique de **renforcement des effectifs de la Police Municipale**, afin à terme de :

- Créer une police de soirée
- Créer une police de la route mobile
- Créer une police de l'environnement pour lutter contre les incivilités, incluant le recrutement d'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) en charge de contrôler le stationnement et assurer le roulement des véhicules en cœur de ville



Le renfort des policiers municipaux fait parti des priorités du mandat



Le tiers-lieu accueillera gratuitement les jeunes du territoire de 11 à 21 ans



Jeunesse

Autre priorité du mandat, la jeunesse est au cœur de la feuille de route municipale.

Le projet central est celui de la **création d'un tiers lieu dédié aux jeunes de 11 à 21 ans, qui s'installera promenade Philippe Perron** (anciennement rue des écoles), au-dessus de la crèche Croq'lune.

Actuellement en travaux, pour une ouverture estimée courant 2027, le tiers lieu dénommé « Repère » va fonctionner comme un guichet unique, capable de proposer un accompagnement à la fois individuel et collectif :

- Accès libre et gratuit pour les jeunes de 11 à 21 ans de Rumilly et du territoire avoisinant
- Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 18h30 sur le temps scolaire (pendant les vacances, le fonctionnement est à définir)
- Encadrement assuré par les équipes du service jeunesse de la Ville
- Accompagnement individuel pour répondre aux préoccupations des jeunes : santé, sport, loisirs, mobilité, insertion professionnelle, prévention, emploi, culture, autonomie, budget...
- Projets collectifs pour favoriser la synergie entre les jeunes
- Programmation culturelle (expositions, ateliers, musique...)
- Partenariat avec les associations locales (OSCAR, Passage, Mission locale, Repair café, clubs sportifs...)



Le conseil municipal des jeunes fête ses 20 ans en 2026

En parallèle, le **Conseil Municipal des Jeunes**, qui fête ses 20 ans cette année, va continuer à se développer, offrant aux collégiens rumilliens, une première expérience de la démocratie et du travail collectif.

Fort de ce succès, la municipalité souhaite également **mettre en place un conseil dédié aux lycéens du territoire**, qui reprendrait les ingrédients qui ont fait le succès du CMJ.

Du côté de la **Semaine de la Jeunesse**, l'événement printanier qui regroupe l'ensemble des jeunes du territoire et de nombreux partenaires, l'avenir s'annonce sous les meilleurs auspices. L'objectif est de perdurer cet événement et de poursuivre la gratuité pour tous.

Enfin, et conformément aux objectifs de la politique jeunesse, la municipalité va continuer l'**accompagnement auprès de tous les jeunes issus des différents secteurs de la ville**, afin de répondre à leurs préoccupations.



La semaine de la jeunesse est un événement incontournable à Rumilly



Éducation



La révision de la carte scolaire va être lancée afin de faciliter les déplacements des familles

Dans un contexte de pression démographique, avec une diminution des naissances, l'enjeu pour les communes est de faire face aux risques de fermeture de classe. Rumilly ne fait pas

exception et la municipalité travaillera aux côtés de l'académie sur cette question. L'objectif est également de pérenniser les deux classes ULIS (une à René Darmet et une à Albert André), pour l'encadrement des élèves en situation d'handicap.

La municipalité va également lancer un travail de **révision de la carte scolaire** (école de secteur selon le lieu d'habitation des familles), afin d'encourager, le regroupement des fratries et faciliter les déplacements des familles dans la ville. L'enjeu est également à terme de **créer des groupes scolaires** (maternelles et élémentaires réunis), toujours dans l'optique de faciliter les déplacements des familles.

Enfin le dispositif lié au contrat local d'**accompagnement à la scolarité**, va continuer à se développer. Cela permet, à des élèves en difficulté, de bénéficier de temps spécifiques en soirée ou les mercredis, pour retrouver confiance en soi.

Circulation - Stationnement - Commerces

Sujet très impactant pour l'ensemble des rumilliens et plus largement pour les usagers de la route, la fluidification de la rocade est un axe fort du mandat.

Le projet de **rond-point en entrée sud et d'aménagement du boulevard de l'Europe, va donc se poursuivre, selon un calendrier à définir** :

- Création d'un giratoire en double voie
- Création d'un passage sous voie pour sécuriser les déplacements des piétons et des modes doux.
- Requalification de la rocade en boulevard urbain, pour une meilleure fluidification et une multiplication des usages.

Autre sujet lié à la fluidification du trafic routier, celui du **contournement de la Ville**. L'ambition ici est de créer une déviation à proximité de l'entrée sud pour éviter la traversée de Rumilly. Ce dossier sera relancé et discuté avec les principaux partenaires, à commencer par le Département de Haute-Savoie, compétent en matière de gestion des routes. Les communes du territoire et ses habitants seront également sollicités.

Côté **stationnement de cœur de ville**, le projet phare est celui du **secteur Salteur**. Aujourd'hui ce projet est en phase d'études, en concertation avec les commerçants, les riverains et les établissements scolaires. L'ambition est de réaménager l'ensemble du secteur, offrant à la fois du stationnement et du logement de cœur de ville, avec une résidence inclusive dédiée aux seniors, tout en y incluant des aménagements pour les piétons.

En parallèle, le **recrutement d'ASVP** (Agent de Surveillance de la Voie Publique), permettra d'assurer la rotation des véhicules en cœur de ville, afin de faciliter l'accès aux commerces.



Esquisse du projet d'aménagement d'un rond-point en entrée et du boulevard de l'Europe

Enfin, en coordination avec le Comité d'Action Économique et avec la Communauté de Communes, la Ville de Rumilly va **recruter un manager de commerce** afin de faciliter l'implantation de nouvelles enseignes. Son rôle sera ainsi de procéder à l'inventaire existant de l'offre commerciale, tout en démarchant des porteurs de projets.



Le secteur Salteur intégrera un projet global entre parkings de proximité et logements de cœur de ville

Sports & associations

Rumilly compte plus de 180 associations, reflétant le dynamisme de notre ville. Le **soutien financier annuel sera maintenu à son plus haut niveau, tout en poursuivant le soutien logistique et sécuritaire sur les nombreuses manifestations associatives** organisées tout au long de l'année. Les équipements municipaux dédiés aux associations (gymnases, terrains de sport, salles communales...) continueront d'être entretenus de manière efficiente, pour correspondre aux exigences associatives.

En 2027, Rumilly sera la ville hôte des **épreuves de paracyclisme, dans le cadre des championnats du monde UCI de cyclisme**. C'est un événement de renommée mondiale, où de nombreux athlètes et de médias internationaux seront présents. Rumilly sera alors sous les feux des projecteurs.



Rumilly est la ville hôte des épreuves de paracyclisme des championnats du monde UCI de cyclisme 2027

Culture/Évènement

Dotée d'équipements culturels diversifiés (salle de spectacle du Quai des arts, médiathèque, musée Notre Histoire, cinéma, École Municipale de Musique et de Danse et de Théâtre), **Rumilly place la culture au cœur du vivre ensemble**. L'enjeu du mandat sera de **renover la maison de l'albanais**, qui accueille l'EMMDT, et offrir aux élèves et aux enseignants des conditions d'accueil améliorées.

Et en matière d'événements festifs et fédérateurs, tels que la fête patronale, le 14 juillet, le village de Noël... l'objectif est de continuer la belle dynamique enclenchée sur le précédent mandat. Enfin, le **comité des festivités** sera créé, afin d'impliquer davantage les habitants et les acteurs associatifs aux côtés de la municipalité.



Fête patronale/Fête nationale/Village de Noël Passnaill'yette



Participation citoyenne

Colonne vertébrale du précédent mandat, la participation citoyenne va se poursuivre. Le **Conseil des Sages**, réunissant des habitants volontaires âgés de plus de 60 ans et n'ayant jamais exercé de mandat local, va être relancé. Quant aux **Comités de quartiers**, ils vont évoluer vers une **autre forme de participation citoyenne**, actuellement en cours d'élaboration. Des budgets spécifiques seront ainsi alloués pour les projets portés au sein de ces instances, réunissant des habitants de toutes origines et des quatre coins de la ville.



Patrimoine

L'histoire de Rumilly est riche, il est important de la préserver. C'est en ce sens que le périmètre du **Site Patrimonial Remarquable**, est en train d'être établi. Cela permettra d'encadrer les travaux des habitations situées dans le périmètre défini, dans le but de valoriser le patrimoine bâti de Rumilly.

C'est également dans cet objectif, que la Ville a lancé depuis plusieurs années, un **plan de rénovation des façades de cœur de ville**, largement subventionné.



Le périmètre du site patrimonial remarquable est en cours d'élaboration

Environnement



Depuis le début de la **crise des PFAS**, la Ville de Rumilly, aux côtés de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, joue pleinement son rôle auprès de la Préfecture de Haute-Savoie afin de mener un travail d'identification de l'étendue de la pollution et de ses origines. Ce travail fait l'objet régulier de communications auprès des habitants, dans un souci de **transparence**. Ce travail se poursuit aujourd'hui.

En matière d'empreinte environnementale, à l'instar de la récente rénovation énergétique de l'école Léon Bailly, la Ville de Rumilly va poursuivre la **rénovation de ses bâtiments** et répondre ainsi aux obligations du décret tertiaire.

C'est dans ce sens, que la construction d'un **réseau de chaleur** va débuter dans le secteur du Bouchet à partir de l'automne 2026. Porté par le Syane, ce réseau de chaleur, qui desservira à la fois du parc privé et public, va permettre de réaliser des économies d'énergie de grande ampleur.



La rénovation des bâtiments municipaux va se poursuivre à l'instar de l'école Léon Bailly

L'**éclairage public** est également un secteur essentiel en matière de réduction environnementale. Engagé depuis quelques années, le passage à 100 % d'éclairage LED sera effectif d'ici un à deux ans. Le dernier exemple en date est l'installation d'un nouvel éclairage sur le terrain d'honneur du rugby.



Social/Santé

Engagement fort du dernier mandat, le **retour du mammographe** au Centre Hospitalier de Rumilly sera effectif à partir du mois de juin 2026. C'est une très bonne nouvelle afin

d'encourager et de permettre aux femmes du territoire de réaliser régulièrement des examens, dans le cadre du diagnostic du cancer du sein et des autres pathologies.

Concernant l'offre médicale, la Ville de Rumilly travaille de concert avec les acteurs de la santé et l'ARS, afin de constituer une **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)**. Réunissant plusieurs spécialistes (médecins, sages femmes, kinésithérapeutes...), la CPTS permettra d'orienter plus facilement les patients. Et pour permettre l'installation de médecins, la Ville de Rumilly facilite leur installation, avec des logements mis à disposition.

Au niveau des **places en crèche**, la volonté est d'augmenter leur nombre, passant idéalement de 39 à 45 berceaux. Ce travail est en cours de réflexion.



Personnel municipal

Afin de rendre concrète l'action de la municipalité, les élus s'appuient sur le travail des 280 agents municipaux. Agents administratifs, agents d'accueil, policiers municipaux, animateurs, menuisiers, agents de propreté urbaine, jardiniers, bibliothécaires... les métiers exercés sont très diversifiés. La volonté des élus est donc de **renforcer la cohésion avec l'ensemble des agents municipaux et d'ajuster les besoins de recrutement selon les priorités**.

280
agents municipaux

FISCALITÉ

Pourquoi les taux d'imposition évoluent en 2026 ?

Lors du vote du budget 2026, le 30 avril dernier, le Conseil municipal a décidé de faire évoluer les taux des impôts locaux. Une décision importante, prise dans un contexte financier particulièrement contraint pour les communes.

Comme de nombreuses communes en France, Rumilly fait face depuis plusieurs années à une hausse continue de ses dépenses, tout en constatant une baisse progressive des dotations versées par l'État. En 2026, cette diminution représente plus de 600 000 € de manque à gagner pour la commune. Dans le même temps, les coûts liés à l'énergie, aux fournitures, à l'entretien des bâtiments et aux services publics continuent d'augmenter sous l'effet de l'inflation.

Le conseil municipal a donc voté une évolution des taux de la fiscalité locale, après plus de dix années sans augmentation. Cela va permettre de préserver la qualité des services publics et de poursuivre les investissements utiles au quotidien des habitants.

Les nouveaux taux sont les suivants :

	Taux 2025 (inchangés depuis 2012 malgré l'inflation et les baisses de dotation de l'État)	Taux 2026
Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires	18,22 %	22,74 %
Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants	18,22 %	22,74 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	24,15 %	30,14 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	41,04 %	51,22 %

Consciente de l'effort demandé aux habitants dans un contexte économique déjà tendu, la municipalité affirme sa volonté de conserver une gestion responsable, équilibrée et tournée vers l'intérêt général.

Pour information, taux moyens communaux constatés en 2025 :

	France	Haute-Savoie
Taxe d'Habitation	23,67 %	24,37 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	39,79 %	30,86 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	51,19 %	69,50 %

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un réseau de chaleur en préparation à Rumilly

La Ville de Rumilly franchit une nouvelle étape dans sa transition énergétique. Le Syane vient d'attribuer le marché global de performance pour la conception, la réalisation et l'exploitation du futur réseau public de chaleur de la commune. Ce projet d'envergure, porté par la régie Syan'Chaleur, sera principalement alimenté par le bois et l'énergie solaire thermique. La chaufferie et les panneaux solaires seront installés dans le secteur du Bouchet, à proximité du centre de loisirs.



Esquisse du projet — Le réseau de chaleur sera alimenté au bois et à l'énergie solaire thermique

Un projet structurant pour le territoire

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche de sobriété énergétique, la Ville de Rumilly a confié au Syane le développement de ce réseau de chaleur après une étude de faisabilité menée entre 2022 et 2023. En juin 2024, le projet a été confié à Syan'Chaleur, la régie dédiée aux réseaux publics de chaleur du Syane. À terme, le réseau représentera :

- 5 km de réseau de chaleur
- Plus de 40 bâtiments raccordés à terme (dont les lycées, le collège du Clergeon, le centre hospitalier, la piscine, bâtiments municipaux et logements sociaux)
- 1000 m² de panneaux solaires thermiques pour une puissance de près de 800 kW (6 % de la production annuelle de chaleur)
- 2 450 kW de puissance bois (84 % de production annuelle de chaleur)
- 100 km maximum de rayon d'approvisionnement du combustible bois déchiqueté
- Plus de 2000 teq CO₂ évitées/an
- 15,3 m€ HT d'investissement

8 bâtiments et équipements municipaux raccordés au réseau de chaleur

8 bâtiments et équipements municipaux situés dans le nord-ouest de la ville seront raccordés au réseau de chaleur. Cela permettra ainsi à la commune d'optimiser son plan de chauffe en réalisant des économies d'énergie et en réduisant la facture globale. et de réaliser des économies d'énergie et de réduire la facture.

- Stade du Bouchet
- Centre de loisirs du Bouchet
- École maternelle du Champ du comte
- Salle des fêtes/Gymnase du Camp du comte
- Oscar
- Gymnase du Clergeon
- Gymnase de l'Albanais
- Centre nautique

Une attention particulière portée à la qualité de l'air

La qualité de l'air a constitué une priorité centrale dans la conception de ce projet. Ainsi, les meilleures techniques disponibles en matière de filtration des fumées ont été intégrées, permettant d'atteindre des rejets de poussières inférieurs à 10 mg/Nm³, soit un niveau trois fois plus exigeant que les seuils réglementaires en vigueur (30 mg/Nm³). À titre de comparaison, la chaufferie émettra autant de poussière que 5 cheminées avec insert pour couvrir les besoins de 1200 équivalents logements. Concrètement, ce niveau de performance sera atteint grâce à un système de filtration à double niveau :

- Filtration primaire : filtres multicyclones en sortie de chaudières
- Filtration secondaire : filtres à manche ou électrofiltres

Le Syane, acteur historique des transitions énergétiques

Établissement public de référence en Haute-Savoie, le Syane accompagne les collectivités dans les domaines de l'énergie, des réseaux et du numérique. À travers sa régie Syan'Chaleur, créée en 2018, le syndicat développe et exploite des réseaux publics de chaleur renouvelable sur le territoire haut-savoyard.

LE CALENDRIER DU PROJET

2022/2023

Étude de faisabilité réalisée par le Syane à la demande de la commune

Octobre 2023

Validation du projet par la commune et transfert de compétence au Syane

Juin 2024

Projet confié par le Syane à la régie Syan'Chaleur

Juillet 2025

Lancement de la consultation pour la réalisation du projet au travers d'un marché global de performance

Mars 2026

Attribution du marché global de performance

Printemps 2026

Dépôt du permis de construire de la chaufferie pour une implantation à proximité du centre de loisir du Bouchet et commercialisation du réseau

Automne 2026

Début des travaux de la chaufferie et du réseau

Automne 2027

Mise en service prévisionnelle du réseau public de chaleur

Construction Rénovation depuis 1979

www.pinto-maconnerie.fr

16 avenue des Alpes
ZAE Rumilly Est
74150 RUMILLY
Tél. : 04 50 02 89 60
contact@daviet-bisson.fr
www.daviet-bisson.fr

Cédric Daviet
Agathe Bisson

alizé

CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
AVANT TRAVAUX - LOCATION - VENTE

Mesurage Loi Carrez
Gaz
Électricité
Accessibilité
PPPT
DTG / Copropriété
NOUVEAU
DPE / AUDIT ÉNERGÉTIQUE
Amiante
Plomb

www.alize-diagnostic.fr

Votre bien mérite la qualité alizé !

Cabinet B.FAUCHER
24 av. de l'Arcalod - RUMILLY
Haute-Savoie / Savoie
Pays de Gex / Lemman
04 50 64 54 58
alizé.faucher@orange.fr
Votre partenaire depuis 1996



Vente véhicules neufs et occasions



32 rue Jean Moulin 74150 RUMILLY

04 50 05 85 03

www.garage-baudet.fr

**DISTRI CLUB
MEDICAL**

Vente et location de **Matériel Médical**



9, avenue René Cassin - 74150 RUMILLY
Tél. : 04 50 01 05 01 - rumilly@districlubmedical.com

/ JEUNESSE



Le tiers lieu actuellement en travaux ouvrira en 2027, au premier étage du bâtiment situé promenade Philippe Perron

LE REPÈRE PREND FORME

Les travaux avancent pour le futur tiers-lieu des jeunes



Le plateau unique de 300 m2 est en phase de démolition avant la reconstruction programmée cet automne

C'est une excellente nouvelle pour les jeunes du territoire. Le futur tiers-lieu « Le Repère » poursuit sa transformation en vue d'une ouverture prévue en 2027.

Depuis plusieurs mois, les locaux de l'ancienne crèche Sucre d'Orge, fermée en 2025 en raison d'une pénurie d'assistantes maternelles, font l'objet d'importants travaux préparatoires. Réalisée en régie par les agents municipaux, cette première phase consiste à déposer les cloisons et les plafonds, trier les matériaux et effectuer les reprises de sols. Ces opérations, menées en interne, s'achèveront au cours de l'été. Elles laisseront ensuite place à la phase de reconstruction, confiée à des entreprises du territoire, dont la désignation interviendra en septembre prochain.

Ce chantier présente une particularité : les travaux se déroulent dans un bâtiment qui accueille au rez-de-chaussée, la crèche Croq'Lune et ses 39 places destinées aux enfants âgés de 2 mois à 4 ans. Afin de préserver le bien-être des tout-petits et

de garantir le bon fonctionnement de la structure, des mesures spécifiques seront mises en œuvre tout au long des travaux. Imaginé par l'agence d'architecture Collective, maître d'œuvre du projet, l'aménagement du futur tiers-lieu a été présenté dans une précédente édition de votre magazine. Les 300 m² du plateau situé au premier étage accueilleront un vaste espace polyvalent, un coin détente, une cuisine, deux salles de travail ainsi que trois bureaux.

À terme, « Le Repère » offrira aux jeunes de 11 à 21 ans un lieu moderne, convivial et entièrement pensé pour répondre à leurs besoins. Gratuit, accessible librement et ouvert tous les après-midi de la semaine, il constituera un nouvel espace de rencontres, d'échanges, de projets et d'accompagnement au cœur de la ville.

Pour en savoir plus sur « Le Repère », rendez-vous sur mairie-rumilly74.fr ou flashez le QR code



ZI LES GRIVES - 35 RUE DE LA PLAINE
74150 MARIGNY-ST-MARCEL

Tél. 04 50 64 63 13

contact@pettini-chaudronnerie-rumilly.fr

www.pettini-chaudronnerie-rumilly.fr



**Réseaux H.T.A / B.T.A.
aériens et souterrains**

Éclairage public

Réseaux gaz

Électricité industrielle et tertiaire

Câblage informatique

Fibre optique

Travaux par aspiration

ENTRELACS | 04 79 63 08 80 | www.porcheron.com

VENTE DIRECTE
VIANDES DE QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX

SPÉCIAL BARBECUE

PRÉPARÉ DANS NOTRE ATELIER GUSTAVE

CAISSETTE 3 KG ENVIRON

- 50 chipolatas ou 50 merguez le kg: 8.95 €
- 15 tranches de poitrine épicées + 15 chipolatas + 15 merguez..... le kg: 8.95 €
- 4 côtes de boeuf de 800gr le kg: 22.50 €
- 15 côtes échine le kg: 7.90 €

VIANDES DE FRANCE

Pour toute commande, veuillez prévoir un délai minimum de 48 heures.
Contactez-nous par téléphone au 04 50 10 65 00 ou rendez-vous sur notre site atelierdegustave.fr.
43, av de l'Arcalod -74150 RUMILLY - 04 50 10 65 00



Les journées du maire se suivent mais ne se ressemblent pas.

LES COULISSES

Monsieur le Maire, au cœur de l'action municipale!

Il est 8h30, la mairie ouvre ses portes. Dans son bureau, Christian Dulac commence une nouvelle journée au service de notre ville. Suivez-le dans son quotidien aussi millimétré qu'imprévisible.

8h30-12h: une matinée entre rendez-vous et stratégie

L'agenda est plein et les rendez-vous s'enchaînent : avec le Directeur Général des Services, les directions et sa 1^{re} adjointe avec qui il fait le point sur l'actualité de la mairie, les projets en cours, les finances, l'organisation... Il rencontre également les administrés « J'ai été élu par les citoyens, je me dois de répondre à leurs attentes. Même si le budget limite parfois les ambitions, il faut travailler. », explique-t-il.

14h: l'après-midi, entre terrain et réunions

Christian Dulac enchaîne avec de nouveaux rendez-vous : administrés, Réunion de l'Exécutif, ou instances extérieures (le maire est aussi Président du CCAS et du Conseil de l'hôpital, il siège également au Comité Social Territorial et à la Communauté de Communes).

Parmi ses fiertés : la création des Comités de quartiers et du Conseil des sages, qui ont créé un lien réel et direct avec les habitants. « Et puis, on a trois projets concrets en cours : le bâtiment prévention-sécurité, le tiers-lieu et le rond-point. Je suis fier du travail déjà exécuté! »

17h: les imprévus et les décisions difficiles

« Il y a beaucoup d'imprévus. Et comme je ne veux pas refuser les demandes, je m'adapte. » Il y a aussi des décisions difficiles, qui « se prennent toujours dans l'intérêt général. Et, bien qu'on ne doive pas emporter la mairie à la maison, certaines situations me travaillent », reconnaît-il.

Son secret pour gérer la pression? Rester à l'écoute: « Ma porte est ouverte, et je suis fier que le personnel de mairie vienne me parler. Leurs idées et leurs réflexions m'apportent énormément. »

20h: la journée s'étire, la motivation reste intacte

Les réunions se terminent souvent tard, vers 22h30. « J'ai très peu de temps pour moi, mais j'ai toujours été un bosseur ». Une méthode héritée de son passé de sapeur-pompier et d'officier de prévention, où « on n'avait pas d'horaires, mais une mission à accomplir ».

Sa motivation? Réaliser son programme, être au contact des gens, et travailler avec les services sur des projets valorisants.

« Je suis conscient qu'il faut également prendre du temps pour soi et savoir se mettre en retrait pour ne pas se laisser submerger. J'y travaille », confie-t-il.

Et même si ses week-ends sont également occupés par des réunions ou des rencontres avec les associations lors des événements, il ne regrette rien: « La fonction de maire est noble et engageante. C'est intensif, mais très intéressant car on est là pour travailler pour l'intérêt général, avec des personnes politiques et des professionnels qui nous guident dans la démarche. Un maire seul ne peut rien faire », conclut-il.

Ça coûte un rien!

1€₉₀ Cheeseburger

3€₉₅ Menu King Junior

0€₉₀ Espresso

BURGER KING

Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas. www.mangerbourger.fr

Burger King Rumilly 51 rue René Cassin

LE MARCHAND DE VINS
Rumilly - 04 50 68 95 00

LE MARCHAND DE VINS
RUMILLY
18 Avenue des Alpes

Ouvert du mardi au samedi
9h00-12h00 14h00-19h00

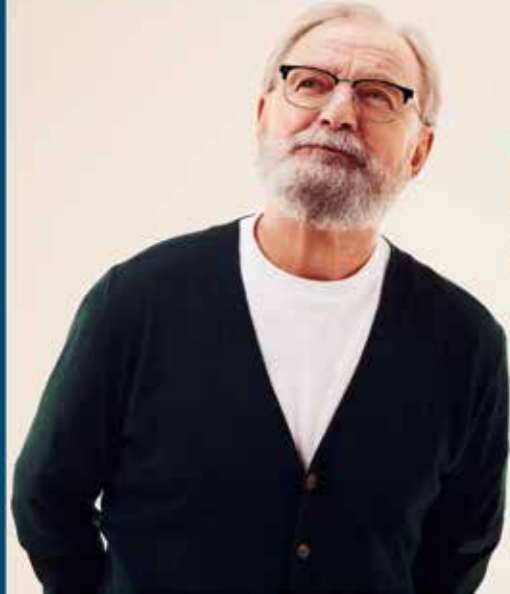
Unus o' alcohol est dangereus pro la salute. A consummari avec moderacion.

Prenez soin durablement de votre vue et de votre audition

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

ÉCOUTER VOIR
46 Avenue Gantin
74150 RUMILLY

Profitez de nos offres exclusives



AUDITION
04 50 64 52 23

Horaires d'ouverture :

Lundi : Fermé
Mardi : 08:30-12:30 13:30-18:30
Mercredi : 08:30-12:30 13:30-18:00
Jeudi : 08:30-12:30 13:30-18:00
Vendredi : 08:30-12:30 13:30-17:30
Samedi : Fermé
Dimanche : Fermé

OPTIQUE
04 50 64 57 21

Horaires d'ouverture :

Lundi : Fermé
Mardi : 09:00-12:30 13:30-19:00
Mercredi : 09:00-12:30 13:30-19:00
Jeudi : 09:00-12:30 13:30-19:00
Vendredi : 09:00-12:30 13:30-19:00
Samedi : 09:00-14:00
Dimanche : Fermé



HYPER U Rumilly

Les 2 lacs

**Vous accueille de 8h30 à 20h30,
vendredi 21h00, dimanche matin de 8h30 à 12h30**



PHOTOGRAPHIE

Marie-François Exertier, témoin en images du Rumilly d'autrefois

Cet automne sera marqué par plusieurs temps forts au niveau national pour célébrer le bicentenaire de la naissance de la photographie (1826-1827). Forte de son intéressante collection de clichés anciens et contemporains, la ville de Rumilly et le Musée vous proposent un focus sur un photographe local, Marie-François Exertier (1870 - 1947).

Marie-François Exertier arrive à Rumilly à l'âge de 14 ans et travaille d'abord pour la pharmacie Berlioz. Les officines ont longtemps participé à l'expansion de la photographie, notamment par la vente de produits photographiques. Marie-François possède un sens artistique inné et ses connaissances en chimie pour la fabrication des plaques de verre et la manipulation du collodion et du bromure d'argent lui permettent de se lancer dans la photographie. Il commence son apprentissage chez François Caboud à Annecy, puis

s'installe comme photographe en 1900 à Rumilly, Grande Rue (aujourd'hui Charles de Gaulle).

Il lance son activité en parcourant le canton à bicyclette avec tout son matériel. Toutes ses photographies réalisées à cette époque (naissance, mariage, communion, mort, portraits, groupes) sont signées M.F. Exertier. Son fils Marius François Exertier hérite de la passion de son père pour la photographie, et la pratique de manière amateur.

SAMEDI 20 JUIN

Sur les chemins de Saint JacquesMusiques anciennes et récit
Musée Notre Histoire à 16h

DIMANCHE 21 JUIN

Fête de la musiqueParvis du Quai des Arts, Place Grenette
et Rue Montpelaz à 18h

MERCREDI 8 JUILLET

Histoire de RumillyBalade urbaine
Sillonnez les rues et remontez le temps à la découverte de l'histoire et du patrimoine de Rumilly.
À partir de 7 ans | Durée 1h30
Musée Notre Histoire à 10h30

MERCREDI 8 JUILLET

Exposition temporaire Rumilly, ville ou campagne?Visite guidée
À partir de 8 ans | Durée 1h
Musée Notre Histoire à 14h30

MERCREDI 15 JUILLET

Magie du cyanotypeAtelier enfant
À partir de 7 ans | Durée 2h
Musée Notre Histoire à 14h30

LUNDI 13 JUILLET

Fête nationale

Esplanade David Navet dès 19h30

MERCREDI 22 JUILLET

**Destination Rumilly**Balade Urbaine ludique
Et si le temps d'une balade vous partiez en vacances à Rumilly?
À partir de 7 ans | Durée 1h30
Musée Notre Histoire à 10h30

MERCREDI 29 JUILLET

Suspensions végétalesAtelier ados-adultes
À partir de 8 ans | Durée 2h
Musée Notre Histoire à 14h30

JEUDI 30 JUILLET

Si Rumilly m'était contéeBalade nocturne contée
À partir de 8 ans | Durée 1h30
Musée Notre Histoire à 20h

VENDREDI 31 JUILLET

Village de la bière

Parvis du Quai des Arts de 17h à 23h

MERCREDI 5 AOÛT

Sur les pas de Joseph JoffoBalade urbaine
À partir de 8 ans | Durée 1h30
Musée Notre Histoire à 10h30

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Marché de Potiers

Parvis du Quai des Arts de 9h à 18h

Forum des associations

Promenade Philippe Perron de 9h à 13h

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

May DayCompagnie TSF
Les vendredis-midis du Quai des Arts
Théâtre radiophonique
Quai des Arts à 12h30

DU VENDREDI 11 AU DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Fête Foraine

Place des Anciennes Casernes

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Fête Patronale

Centre-Ville

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine

SAMEDI 14H30

Exposition Rumilly, ville ou campagne?Visite guidée
Tout public | Durée 1h

16H

Fruits et arboriculture dans la Savoie ancienne, l'économie de verger

Conférence par Yannick Grand

DIMANCHE 14H30

Histoire de RumillyBalade urbaine
À partir de 8 ans | Durée 1h30
Musée Notre Histoire

DU 2 AU 31 OCTOBRE

Les plantes aux mille vertusExposition
Dans le cadre de la Fête de la science 2026
Espace exposition du Quai des Arts

VENDREDI 2 OCTOBRE

Comment épouser un milliardaire (2)? Noces de CristalAudrey Vernon
One-woman-show - Humour
Quai des Arts à 20h30

MERCREDI 7 OCTOBRE

**Fête de la Science**Atelier Agri-curieux
À partir de 7 ans | Durée 1h
Musée Notre Histoire à 14h30

JEUDI 8 OCTOBRE

La coutellerie à Rumilly, une histoire méconnueConférence
Par Cyril Dagand, coutelier et Thierry Dufrene, collectionneur, en collaboration avec Christian Lemasson, historien et ethnologue, spécialiste de la coutellerie.
Musée Notre Histoire à 18h15

VENDREDI 9 OCTOBRE

**Dafné Kritharas**Concert
Musique du monde
Quai des Arts à 20h30

MARDI 13 OCTOBRE

LoopsCompagnie Kiaï
Cirque
Soirée familiale
Quai des Arts à 20h

SAMEDI 17 OCTOBRE

Croqu'histoireDes histoires courtes, des jeux de doigts et des comptines pour les tout-petits
De 0 à 3 ans | 30mn | Sur réservation
Escale de la médiathèque à 9h30 et 10h30

MERCREDI 21 OCTOBRE

Mini-racontage et grandes histoiresLecture
Pour enfants, de 4 à 6 ans | Sur réservation
Escale de la médiathèque à 10h30

MERCREDI 21 OCTOBRE

Lutins d'automneAtelier enfant
Atelier d'initiation à la laine feutrée
À partir de 7 ans | Durée 2h
Musée Notre Histoire à 14h30

VENDREDI 23 OCTOBRE

Avant que la nuit ne devore le jourLecture musicale
Proposée par Charlotte Pons et Camille Dégeorges Ruffelaere
Dans le cadre des vendredis-midis du Quai des Arts
Escale de la médiathèque à 12h30

SAMEDI 24 ET 31 OCTOBRE

**Mini-ciné**La séance cinéma pour les enfants avec projection de courts-métrages
Pour enfants dès 4 ans | Entrée libre
Escale de la médiathèque de 14h à 17h

MERCREDI 28 OCTOBRE

Animaux du muséeAnimation famille
À partir de 2 ans | Durée 1h
Musée Notre Histoire à 10h30

MERCREDI 28 OCTOBRE

Exposition Rumilly, ville ou campagne? Spéciale Henry TracolVisite guidée
À partir de 8 ans | Durée 1h
Musée Notre Histoire à 14h30

VENDREDI 30 OCTOBRE

Mémoires d'outre-tombeVisite guidée
À partir de 8 ans | Durée 1h30
Musée Notre Histoire à 16h



ALPINA Fermetures Rumilly

06 59 15 90 35

Portails, clôtures, porte garage, volets, stores,
garde corps, cuisines extérieurs, pergolas
motorisations, interphones.



Une entreprise savoyarde au service des élus et des collectivités locales



Depuis plus de 30 ans,
éditeur du magazine
Mairie des Pays de Savoie



Bulletins municipaux
& cantonaux



Agendas municipaux



Plans de commune

Grâce à notre régie intégrée, vos documents édités en totale gratuité*
*après accord de CGM communication

400, avenue des Follaz - 73000 Chambéry • Tél. 04 79 35 52 69
cgm-communication.com • info@cgm-communication.com

/ EXPRESSIONS POLITIQUES

Liste Unis pour Rumilly

Chères Rumilliennes, chers Rumilliens,

Élus il y a quelques mois, nous souhaitons profiter de cette première tribune pour vous adresser un message simple: merci.

Merci pour la confiance que vous avez accordée à la liste Unis pour Rumilly. Cette confiance nous honore et nous engage. Elle nous oblige à être à la hauteur des attentes des habitants d'une ville dynamique de près de 17 000 habitants, en constante évolution.

Depuis notre installation, le conseil municipal s'est immédiatement mis au travail. Les photos qui accompagnent ces pages illustrent les nombreux moments qui ont rythmé ce début de mandat: rencontres avec les habitants, échanges avec les associations, manifestations locales, visites de terrain et premiers projets engagés. Elles témoignent surtout de l'énergie collective qui anime notre ville.

Notre équipe a été élue avec la volonté de rassembler. C'est dans cet esprit que nous conduisons notre action municipale. Nous souhaitons travailler avec l'ensemble des élus du conseil municipal, dans le respect des sensibilités de chacun, dès lors qu'il s'agit de défendre l'intérêt général et l'avenir de Rumilly.

Les défis qui nous attendent sont trop importants pour se satisfaire des divisions; ils appellent au dialogue, à l'écoute et à la recherche de solutions concrètes. Les années à venir seront marquées par plusieurs projets structurants. Parmi eux, la création d'une Maison de la Sécurité constitue un engagement fort de notre mandat. Ce projet vise à renforcer la proximité, la coordination des acteurs de la sécurité et la tranquillité publique, attentes légitimes de nombreux habitants. Garantir un cadre de vie serein demeure une priorité.

Nous souhaitons également investir pleinement dans l'avenir de notre jeunesse. Les jeunes Rumilliens doivent pouvoir trouver dans leur ville des espaces pour se rencontrer, apprendre, entreprendre et construire leurs projets. C'est pourquoi nous travaillons à la création d'un tiers-lieu ouvert à tous, favorisant les initiatives, les échanges, l'accès au numérique, la culture et les nouvelles formes de travail. Nous voulons faire de ce lieu un véritable espace de vie et d'innovation au service de nos jeunes.

Parallèlement, nous poursuivons les réflexions engagées sur les questions de circulation et de stationnement. Ces sujets concernent directement le quotidien des habitants, des salariés et des visiteurs. Notre objectif est d'améliorer la fluidité des déplacements tout en préservant l'attractivité du centre-ville et la qualité de vie des quartiers.

Le soutien au commerce de proximité sera également au cœur de notre action. Les commerçants participent à l'identité de Rumilly, à son dynamisme économique et au lien social qui fait la richesse de notre commune. Nous voulons créer les conditions favorables à leur développement et accompagner les évolutions nécessaires pour renforcer l'attractivité de notre cœur de ville.

Ce mandat sera celui de l'action, mais aussi de la concertation. Nous continuerons à venir à votre rencontre, à écouter vos propositions et à partager avec transparence l'avancement des projets municipaux.

Ensemble, unis pour Rumilly, nous construirons une ville toujours plus attractive, plus sûre, plus solidaire et tournée vers l'avenir.

Rumilly, ville d'histoire, ville d'avenir

Les élections municipales de mars dernier ont marqué une nouvelle étape pour notre ville. Avant toute chose, nous souhaitons remercier sincèrement les Rumilliennes et les Rumilliens qui nous ont accordé leur confiance. Avec près de 30 % des suffrages au premier tour et cinq élus au conseil municipal, notre groupe portera avec sérieux, détermination et responsabilité la voix de nombreux habitants durant ce mandat.

Mais ce scrutin a également été marqué par un chiffre préoccupant: 50,96 % d'abstention. Plus d'un électeur sur deux ne s'est pas déplacé. Ce constat doit collectivement nous interpeller. Il traduit une forme de lassitude, de distance avec la vie publique, mais aussi une attente forte de transparence, d'écoute et de proximité. Une démocratie locale forte ne peut se satisfaire d'une telle abstention.

Le début de cette nouvelle mandature est, il faut bien le dire, particulier. Lors du premier conseil municipal, notre prise de parole nous a été refusée. Certes, le maire en a légalement la possibilité, mais nous regrettons ce choix. Dans de nombreuses communes, cette expression des groupes d'opposition se déroule naturellement, dans un esprit républicain et d'ouverture. Notre intention n'était ni de créer une polémique, ni d'alimenter des tensions inutiles, mais simplement de nous adresser aux habitants et de poser les bases d'un travail démocratique respectueux.

Lors du conseil municipal suivant, les groupes d'opposition ont demandé l'inscription à l'ordre du jour d'un débat de politique générale. Cette demande a été acceptée et nous nous en félicitons. Ce débat est indispensable dans une démocratie locale vivante. Il permet d'échanger sur les orientations du mandat, sur la vision portée pour Rumilly et sur les grandes décisions qui impacteront le quotidien des habitants.

Parmi ces décisions, l'augmentation des taxes communales restera sans doute l'un des faits marquants de ce début de mandat. Quelle surprise pour les Rumilliens! Dans une période difficile pour de nombreuses familles, où le pouvoir d'achat est déjà fortement fragilisé, cette hausse aura des conséquences concrètes pour beaucoup de ménages. Nous regrettons surtout que cette orientation n'a jamais été clairement annoncée durant la campagne électorale. Une telle décision méritait transparence et débat avant les élections.

Enfin, comme une « cerise sur le gâteau », l'enregistrement du dernier conseil municipal a connu un problème technique empêchant sa mise en ligne sur le site internet de la ville. Cela est regrettable. La diffusion des conseils municipaux participe pourtant pleinement à l'information des habitants et à la transparence de la vie publique locale.

Nous attendons désormais des actes concrets pour Rumilly. La campagne électorale est terminée, tout comme le temps des promesses. Depuis 2023, les difficultés financières de la commune sont régulièrement mises en avant pour justifier les retards, les abandons ou l'absence d'ambition sur certains projets structurants. Pourquoi avoir choisi de conduire à nouveau la ville en ayant pleinement connaissance de cette réalité? Les Rumilliens attendent désormais une équipe capable de transformer les discours en réalisations concrètes.

Notre groupe a pleinement pris la mesure de son rôle d'opposition. Une opposition sérieuse, vigilante, constructive lorsque l'intérêt de Rumilly l'exigera, mais aussi déterminée à défendre les habitants chaque fois que cela sera nécessaire.

Nous restons à votre disposition,
Miguel Monteiro-Braz

/ EXPRESSIONS POLITIQUES

Du bon sens pour Rumilly

Nous tenons tout d'abord à remercier une nouvelle fois l'ensemble des électeurs qui nous ont fait confiance pour porter leurs espoirs au cours de ce mandat.

Son début a été marqué par plusieurs décisions précipitées, lesquelles n'ont pas été prises en concertation avec l'ensemble des élus. La présentation du budget a par exemple été résumée à une simple réunion de présentation d'1h30, sans que nos remarques n'aient été prises en compte au moment du vote, raison pour laquelle nous nous sommes abstenus de voter le budget principal. Face aux orientations floues de ce budget, une question s'est posée: quelle est donc la vision de la majorité pour Rumilly?

Avec les élus de la liste « Rumilly Ville d'histoire, Ville d'avenir », nous avons sollicité un débat de politique générale dans l'espoir d'entendre enfin une vision claire de nos élus majoritaires. Il n'en a rien été. Le « débat » n'a duré qu'une vingtaine de minutes où seules quelques actions, à la manière d'une liste à la Prévert et sans vision globale, ont été annoncées.

Sur le plan budgétaire, chacun mesure aujourd'hui les difficultés auxquelles les collectivités territoriales sont confrontées. La baisse des dotations de l'État, l'augmentation des charges et le contexte économique national créent des contraintes réelles pour les communes. Ces éléments doivent être pris en compte. Toutefois, ils rendent également indispensable une stratégie claire, fondée sur l'anticipation et la définition de priorités précises. La majorité municipale met en avant plusieurs efforts d'économie, notamment dans les domaines de l'énergie ou de certaines prestations. Ces initiatives méritent d'être soulignées. Néanmoins, nous constatons que les dépenses globales continuent malgré tout de progresser, ce qui peut susciter des interrogations quant à l'affectation des économies réalisées et à la lisibilité des choix budgétaires opérés.

Concernant les ressources humaines, des objectifs de maîtrise des effectifs ont été annoncés, parallèlement à la création de nouveaux postes. Dans un contexte où les dépenses de personnel représentent une part importante du budget communal (60 %), il serait utile de disposer d'une vision plus détaillée de la trajectoire envisagée à moyen terme.

Le sujet de la dépendance aux dotations de l'État a également été largement évoqué. Cette situation n'est pas nouvelle et concerne de nombreuses collectivités. Il apparaît cependant essentiel de réfléchir aux moyens de renforcer progressivement les marges de manœuvre financières de la commune. Par ailleurs, la perspective d'une diminution des investissements municipaux soulève plusieurs questions. Les investissements constituent un levier important pour accompagner le développement d'une ville. Moins d'investissements, cela signifie moins de projets, moins d'aménagements, moins d'avenir pour notre territoire. Un territoire qui investit moins est un territoire qui perd de sa valeur. Et un territoire qui perd de sa valeur est un territoire que l'on absorbe facilement.

Enfin, plusieurs opérations de cession et d'acquisition patrimoniales ont été engagées. Ces décisions mériteraient d'être davantage inscrites dans une stratégie d'ensemble clairement présentée aux habitants comme aux élus.

Au-delà de ces différents constats, notre démarche demeure avant tout constructive. Dans cet esprit, nous continuerons à exercer notre rôle d'élus avec vigilance, responsabilité et respect, en veillant à défendre l'intérêt général et les attentes des habitants.



ESPACES VERTS

Nos agents du fleurissement ont besoin de vos avis!

Nos agents des Espaces Verts mettent tout leur cœur à embellir votre ville au quotidien. Mais vous, qui la parcourez chaque jour, êtes les premiers concernés et vos retours sont précieux pour nous aider à la rendre encore plus belle! Prenez quelques minutes pour répondre à ce questionnaire, directement sur cette page à déposer en mairie, ou bien en ligne.



Appréciation générale du fleurissement

1. Sur une échelle de 1 à 5, comment notez-vous le fleurissement actuel dans notre ville? (1 = très insatisfait, 5 = très satisfait):

1 2 3 4 5

2. Quels sont les 3 endroits de la ville où vous trouvez le fleurissement le plus réussi?

ZOOM SUR L'ÆONIUM

- Origine : Îles Canaries
- Climat : résiste à - 4 °C (à rentrer d'octobre à avril)
- Exposition : plein soleil
- Sol : culture en pot dans notre région (graviers pour drainer et mélange sable/terreau)
- Hauteur : 40-50 cm
- Floraison : peut fleurir de mai à septembre
- Couleur : selon variété (vert, rouge, pourpre...)
- Entretien : arrosage tous les 15 jours (gorgé d'eau et laisser sécher)
- Associations : plantes peu gourmandes en eau (succulentes, dasyliirion, pourpier, cactées, yuka...)
- Sensible à la cochenille (Traitement : savon noir + alcool à brûler)



3. Pensez-vous que le fleurissement contribue à l'attractivité et au bien-être dans notre ville?
 Oui Non Ne sait pas

4. Y a-t-il des lieux dans la ville où vous trouvez qu'il manquerait du fleurissement?
 Oui: Si oui, lesquels? _____
 Non

Entretien et qualité visuelle

5. Avez-vous remarqué des espaces verts ou des massifs mal entretenus récemment?
 Oui: Si oui, où? _____
 Non

6. Les bacs à fleurs et les jardinières en centre-ville vous semblent-ils bien entretenus?
 Oui Non

7. Que pensez-vous de l'équilibre entre espaces fleuris et espaces verts (pelouse, haies...)?
 Trop de fleur Pas assez de fleurs L'équilibre est parfait!

Implication citoyenne et suggestions

8. Avez-vous des suggestions pour améliorer le fleurissement dans votre quartier? (Préciser le quartier)

9. En dehors de la rubrique dédiée dans le magazine municipal, souhaitez-vous que la ville communique davantage sur les actions de fleurissement (ex : panneaux explicatifs, newsletter, réseaux sociaux)?
 Oui Non Indifférent

10. Avez-vous des remarques ou idées à partager?

TOURNIER PAYSAGES



Aménagement & Entretien des espaces vert

Adhérent SERVICESPRO PAYSAGE

Réduction ou crédit d'impôt de

50 %

Sur tous travaux d'entretien

04 50 64 89 63

www.tournier-paysages.fr

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE LOGEMENT NEUF



RUMILLY



APPARTEMENTS DU T2 AU T4 MAISONS T4 ET T5

Une adresse privilégiée

dans un quartier résidentiel recherché, entre
Annecy et Aix-les-Bains.

Côté appartements

Votre logement au sein d'une résidence
contemporaine à taille humaine, ou dans la
ferme d'origine entièrement réhabilitée, avec
garage ou stationnement couvert.

Côté maisons

Des maisons jumelées lumineuses avec
terrasse, jardin, garage et stationnement
privatif.

imotiss
PROMOTEUR CONSTRUCTEUR

Tél. 04 50 66 80 00 | www.imotiss.fr



Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux talents :

- Technicien maintenance
- Plombier chauffagiste
- Electricien - câbleur

SALLE DE BAINS «CLÉ EN MAIN»

- ✓ Interlocuteur unique
- ✓ Délai assuré
- ✓ Tous corps d'Etat

les maîtres du bain



ADOUCISSEUR D'EAU

- ✓ Protection électroménager, cumulus, WC, chaudière, robinetterie



CALCAIRE - ANTITARTRE - ...

CLIMATISATION

- ✓ Réversible froid/chaud

VILLA - CHAMBRE -
BUREAU - MAGASIN



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE - CHAUFFERIE

- ✓ Changement d'énergie
- ✓ Changement de chaudière
- ✓ PAC / Fioul / Gaz / Granulé bois / Solaire
- ✓ Crédit impôts / Prime CEE



VILLA - IMMEUBLE - APPARTEMENT

ENTRETIEN DE CHAUDIÈRE

- ✓ Économie d'énergie
- ✓ Sécurité, pannes

**CONTRAT - DÉPANNAGE - SAV
INTERVENTION 7J/7**



S.O.S. DÉPANNAGE

- ✓ Désembouage circuit chauffage, radiateurs
- ✓ Recherche de fuite
- ✓ Débouchage écoulements
- ✓ Recherche par caméra thermique

